



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de leur Tour d'Horizon mensuel tenu le 10 juillet 2003, les créanciers du Club de Paris ont à nouveau envisagé la situation de l'Irak à leur égard.

Ils ont pris note de l'évolution de la situation extérieure de ce pays au regard de la résolution 1483 adoptée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ils partagent pleinement, à cet égard, l'objectif de "restructurer dès que possible la dette irakienne" et ont confirmé que le Club de Paris était prêt à jouer tout son rôle dans cette perspective.

Les créanciers ont examiné les résultats de leur collecte de données sur la dette de l'Irak. Selon leurs premières estimations, la dette publique de l'Irak vis-à-vis des créanciers du Club de Paris (en incluant les encours du Brésil et de la Corée) représente 21 018 millions de dollars, presque entièrement en arriérés. L'ensemble de ces créances est issu de contrats ou de prêts conclus avant le 2 août 1990. Ce montant tient compte, pour les créances de la Russie, de l'ajustement appliqué aux créances de l'ère soviétique conformément à la méthodologie du Club de Paris.

Le tableau joint présente un détail des encours par créancier (hors intérêts de retard). S'y ajoutent les intérêts de retard, en principe calculés selon le taux des contrats d'origine, estimés actuellement à un montant du même ordre de grandeur que les encours en principal. Conformément à la méthodologie habituelle des créanciers du Club de Paris, ces différentes données devront faire, avant toute négociation, l'objet d'une réconciliation avec les autorités irakiennes.

Les créanciers du Club de Paris se sont également penchés sur l'évaluation actuelle de la situation économique et financière de l'Irak par les institutions financières internationales. Ils se sont félicités des efforts du Fonds Monétaire International pour collecter les données relatives à la dette des créanciers bilatéraux non-membres du Club de Paris et ils ont souligné qu'une bonne coordination entre créanciers sera importante pour permettre une restructuration de dette ordonnée.

Les créanciers ont enfin estimé que l'Irak ne sera pas en mesure de reprendre des paiements en leur faveur avant fin 2004.

Le Club de Paris qui s'est réuni pour la première fois en 1956, rassemble les principaux pays créanciers industrialisés. Il négocie avec des nations endettées pour trouver des solutions coordonnées et durables à leurs difficultés de paiement. Les créanciers du Club de Paris conviennent dans ce cadre de restructurer les dettes qui leur sont dues. Le Club de Paris se réunit également chaque mois pour un « tour d'horizon » au cours duquel sont examinées les questions d'actualité concernant les pays débiteurs.

<http://www.clubdeparis.org/>

OUTSTANDING AMOUNTS DUE BY IRAQ TOWARDS CREDITORS COUNTRIES (in principal)

Amounts due as at January 1, 2003 (in MUS\$ excluding late interest) (1)

CREDITOR COUNTRIES	
AUSTRALIA	499,3
AUSTRIA	813,1
BELGIUM	184,5
BRAZIL (3)	192,9
CANADA	564,2
DENMARK	30,8
FINLAND	152,2
FRANCE	2 993,7
GERMANY	2 403,9
ITALY	1 726,0
JAPAN	4 108,6
THE NETHERLANDS	96,7
THE REPUBLIC OF KOREA (3)	54,7
THE RUSSIAN FEDERATION (2)	3,450,0
SPAIN	321,2
SWEDEN	185,8
SWITZERLAND	117,5
THE UNITED KINGDOM	930,8
THE UNITED STATES	2,192,0
TOTAL	21 017,9

(1) Definition of debt concerned: the figures cover, from the debtor side, the amounts due by the public sector. From the creditors point of view, the figures include credits and loans granted, or guaranteed by, the Governments or their appropriate institutions.

Basically, private claims (debt owed to private creditors) as well as private debt (owed by private Iraqi institutions without public guarantee) are excluded from this recollection.

(2) Russian claims: this figure represents the amounts due to Russia after a simulation of the adjustment on Soviet era claims consistent with Paris Club methodology.

(3) These creditors have been regularly invited by Paris Club permanent members to join their discussions on Iraq.